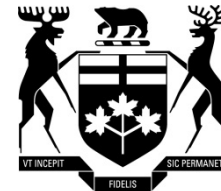


Ministry of Education

Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Ministère de l'Éducation**

Ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ontario

Ministry of Education

Deputy Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Ministère de l'Éducation**

Sous-Ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Le 8 octobre 2013

Monsieur Benoit Mercier

Directeur général

Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques

110, avenue Drewry

Toronto ON M2M 1C8

bmercier@afocsc.org

Monsieur,

Nous vous écrivons pour vous faire part d'un important processus en deux étapes que le Ministère compte entreprendre en ce qui concerne la mise en œuvre du Règlement de l'Ontario 274/12. Pour mettre ce processus en marche, nous sollicitons votre participation et celle des membres de votre organisation.

Depuis l'entrée en vigueur de ce règlement en septembre 2012, de nombreux commentaires nous sont parvenus des conseils scolaires, des fédérations et d'enseignantes et d'enseignants à titre individuel au sujet du règlement et de son application. En réponse à ces commentaires, nous avons indiqué que le Ministère est disposé à faire des changements au règlement s'ils ont l'appui des fédérations et de leurs associations de conseils scolaires respectives. Nous voulons travailler avec nos partenaires en éducation pour examiner les inquiétudes soulevées, sans pour autant renoncer aux principes de transparence et de responsabilité qui doivent caractériser les pratiques d'embauche.

C'est pourquoi le Ministère a confié au Directions Evidence and Policy Research Group, représenté par Charles Ungerleider et Ruth Baumann, la tâche de tenir des réunions individuelles avec les organisations durant les trois à quatre prochaines semaines pour entendre leurs préoccupations, leurs idées et leurs suggestions en vue d'apporter des améliorations au règlement pour lesquelles il y aurait un large consensus. Dans un premier temps, le Ministère vous invite donc à participer à un entretien particulier avec M. Ungerleider et Mme Baumann afin que vous puissiez leur présenter vos perspectives concernant les défis rencontrés, les solutions proposées et tout autre aspect à considérer. Ils souhaitent connaître le plus rapidement possible votre opinion sur les avantages, les défis et les enjeux liés au règlement et vous appelleront dans les prochains jours pour prendre rendez-vous à une date qui vous convient. Notre intention étant d'agir promptement, nous avons demandé à M. Ungerleider et à Mme Baumann de présenter leur rapport au Ministère à la mi-novembre.

Après cette étape, en automne, le groupe Directions, nommément M. Ungerleider et Mme Baumann, entreprendra une enquête sur les répercussions de la mise en œuvre du règlement dans chaque conseil scolaire de la province. Au moyen de réunions, essentiellement par téléconférence, avec les représentants de chaque conseil scolaire et ses syndicats d'enseignants, le groupe recueillera des renseignements sur les pratiques d'embauche efficaces en usage, les résultats positifs et les défis rencontrés depuis la mise en vigueur du règlement. Il cherchera à obtenir des preuves documentées des effets du règlement, tant des avantages que des défis. Ce processus permettra de s'assurer que tous les conseils scolaires, fédérations et associations sont inclus dans l'enquête, qui pourra ainsi rendre compte du vaste éventail d'expériences quant au règlement à l'échelle de la province.

En raison de l'impact du règlement sur le secteur, il est important que toutes les voix soient entendues. Nous vous encourageons donc vivement à participer à cet important processus en deux temps.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Paul Anthony, directeur, Direction des politiques et des normes en matière d'enseignement, ministère de l'Éducation, à l'adresse paul.anthony@ontario.ca.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La ministre,



Liz Sandals

Le sous-ministre,



George Zegarac